

Point Coronavirus sur secteur agricole et alimentaire – Allemagne (15/05)

FAM d'après informations SER / CAA de la zone

RESUME

Saisonniers : vers une poursuite du dispositif après mai ? Julia Klöckner a annoncé qu'elle négociera avec son collègue de l'intérieur, la semaine prochaine, la poursuite du dispositif dérogatoire pour les saisonniers étrangers, en fonction de rapports demandés aux Länder. Si les frontières allemandes étaient ouvertes dès le 15 juin, il n'est pas certain qu'il soit nécessaire de le prolonger. Martin Häusling, porte-parole des Verts au Parlement européen, demande à la Commission européenne d'intervenir immédiatement.

Foyer dans les abattoirs : le gouvernement réagit. Après une accumulation de cas dans certains abattoirs, la chancelière et le ministre du travail ont annoncé préparer des mesures pour lundi sur l'encadrement des contrats de sous-traitance notamment. Les tests systématiques dans les abattoirs de plusieurs régions montrent que les taux de contaminations élevés seraient finalement limités à quelques abattoirs à ce stade.

Tönnies, premier abatteur allemand, met en place un concept COVID. Le groupe Tönnies a présenté un concept d'hygiène complet pour ses sites en 14 points, qui a été remis aux autorités.

Déroulement à ce jour de la saison de pêche 2020 en haute mer pour les navires allemands. En raison de la pandémie, l'exportation d'espèces pélagiques congelées a été complètement interrompue. Le déploiement prévu dans le Pacifique Sud pour 2020 a également dû être suspendu. Dans l'ensemble, c'est la situation la plus difficile que la pêche hauturière allemande ait connue depuis de nombreuses années.

Saisonniers : vers une poursuite du dispositif après mai ?

Lors de la conférence des ministres allemands de l'agriculture le 8 mai, la ministre fédérale Julia Klöckner, avait fait du respect et du contrôle des conditions d'entrée des travailleurs saisonniers étrangers une priorité. Elle a par ailleurs déclaré qu'elle n'exclut pas de mettre fin au dispositif en cas de dérive. La pratique montre qu'il reste de nombreuses questions non éclaircies sur l'application des règles définies par les ministères de l'agriculture et de l'intérieur. Non seulement chaque autorité locale interprèterait différemment les règles, mais les coûts supplémentaires sont considérables et impliquent des distorsions de concurrence.

Julia Klöckner a toutefois annoncé qu'elle négociera avec son collègue de l'intérieur, la semaine prochaine, la poursuite du dispositif dérogatoire pour les saisonniers étrangers. Le mode d'arrivée sur le territoire allemand, en ouvrant des couloirs de transit terrestre ou par avion exclusivement comme actuellement, serait en discussion. Si les frontières allemandes étaient ouvertes dès le 15 juin, il n'est pas certain qu'il soit nécessaire de prolonger les dérogations.

La ministre a par ailleurs demandé aux Länder de fournir un rapport d'ici la fin mai sur la manière dont le dispositif a été mis en œuvre : combien de saisonniers enregistrés dans combien d'exploitations et combien d'exploitations ont été inspectées, la fréquence des plaintes, infractions constatées et sanctions correspondantes. « J'attends de toutes les exploitations qu'elles respectent les règles », a déclaré le ministre, « je veux que les moutons noirs soient clairement identifiés et sanctionnés ».

De son côté, Martin Häusling, porte-parole des Verts au Parlement européen, a demandé à la Commission d'intervenir immédiatement. « L'exploitation des travailleurs saisonniers dans les champs et des travailleurs non qualifiés dans l'industrie de la viande doit cesser, a-t-il déclaré. Seule une approche européenne, applicable dans toute l'Europe, serait valable à cet égard.

Foyer dans les abattoirs : le gouvernement réagit ; les taux de contaminations élevés ne sont pas systématiques

Après une accumulation de cas dans certains abattoirs, les conditions de travail des sous-traitants, dont la plupart viennent d'Europe centrale et orientale, et leur hébergement collectif ont fait l'objet de critiques massives. La ministre Klöckner a demandé à l'industrie de proposer des plans de lutte (cf. infra chez Tönnies). La chancelière Angela Merkel et le ministre du travail ont annoncé préparer des mesures au Bundestag mercredi. Le ministre du travail Heil devrait présenter des propositions lundi, sur l'encadrement des contrats de sous-traitance notamment. Au cours d'une audition spécifique au Bundestag, les représentants de tous les groupes parlementaires estimé nécessaire de légiférer sur les conditions de travail dans l'industrie de la viande.

Les tests de dépistage à grande échelle dans les abattoirs et les ateliers de découpe qui ont été effectués cette semaine Rhénanie-du-Nord-Westphalie, au Schleswig-Holstein et en Basse-Saxe n'ont pas encore mis en évidence de nouveaux foyers. Les tests ne sont pas achevés mais les premiers résultats de Tönnies à Rheda-Wiedenbrück et à Kellinghusen sont tous négatifs, idem pour les sites de Westfleisch à Hamm, Lübbecke, Gelsenkirchen et Bakum. Un seul cas sur 219 tests a été dépisté l'abattoir Vion à Hilden s'est révélé positif comme à l'abattoir Tummel à Schöppingen. Pour mémoire, 260 des quelque 1 200 travailleurs Westfleisch, à Coesfeld, ont été testés (et non pas 7 sur 10 comme annoncé précédemment). Chez Müller Fleisch dans le Bade-Wurtemberg, le nombre de personnes infectées était de 400 sur 1 100. Chez Vion à Bad Bramstedt dans le Schleswig-Holstein, plus de 100 employés de l'abattoir ont été infectés.

Tönnies, premier abatteur allemand, met en place un concept COVID

Le groupe Tönnies a présenté un concept d'hygiène complet pour ses sites en 14 points, qui a été remis aux autorités :

1. création d'un laboratoire propre pour les tests PCR sur COVID-19 (Tönnies, dont le PDG est aussi patron d'un grand club de foot allemand, a aussi proposé de tester les joueurs pour la reprise des matchs sans public)
2. test PCR facultatif des personnes contact, s'il n'est pas déjà effectué par les autorités.
3. test PCR de tous les employés ayant été hébergés dans des unités de plus de 10 personnes.
4. test PCR pour tous les employés absents de l'entreprise pendant plus de 96 heures.
5. test PCR dans l'environnement résidentiel et de visite en cas d'avertissements précoces des autorités sanitaires.
6. test PCR de tous les cas de fièvre détectés à partir des mesures quotidiennes de la température avec des scanners thermiques aux entrées des sites.
7. mise en quarantaine de tous les nouveaux employés jusqu'à ce qu'un résultat négatif soit présenté.
8. maintien d'un espace vital de quarantaine de réserve pour les personnes infectées.
9. dépistage hebdomadaire des anticorps d'un échantillon représentatif dans le laboratoire de Tönnies afin de déterminer un nombre potentiel de cas non signalés.
10. réduction de l'unité de logement à un maximum de 10 personnes par unité. Pas de logement collectif comme les anciennes casernes.
11. demande de limitation des visites de personnes externes pour tous les employés.
12. intensification du conseil en matière de logement par le responsable de l'intégration de Tönnies.
13. réduction de la densité de transport dans les voitures particulières à un maximum de 5 passagers/véhicule avec masque obligatoire.

14. mise en place d'un système d'alerte précoce en coopération avec les autorités sanitaires compétentes.

Déroulement à ce jour de la saison de pêche 2020 en haute mer pour les bateaux allemands

[Rapport de la fédération] La saison de pêche a commencé le 2 janvier avec le départ des navires pélagiques pour le maquereau. En raison d'une avarie sur "Maartje Theadora", seuls deux des trois navires pélagiques étaient en mer en janvier et février. La pêche au maquereau a été suivie par la pêche au chinchard et au merlan bleu. Les prises de maquereau et de merlan bleu se sont révélées très fructueuses. Au total, les trois navires ont effectué 13 sorties de pêche jusqu'à présent, sur 17 et 30 jours. Les captures ont été débarquées à Ijmuiden aux Pays-Bas, à Brème et à Sassnitz en Allemagne.

En raison de la pandémie, l'exportation d'espèces pélagiques congelées a été complètement interrompue. Les principaux marchés de Chine et d'Afrique ne peuvent pas être servis jusqu'à nouvel ordre. La capacité de stockage des entrepôts devrait être épuisée d'ici la fin mai, ce qui obligera à mettre temporairement à l'arrêt la capacité de pêche. Le déploiement prévu dans le Pacifique Sud pour 2020 a également dû être suspendu. Les services logistiques pour le déchargement, le changement d'équipage et l'approvisionnement du navire ne sont pas réalisables en période de pandémie. Il n'est pas encore possible de savoir si la pêche dans les eaux marocaines pourra commencer au second semestre de l'année.

Les quatre navires de la flotte démersale sont en mer depuis la mi-janvier/début février et pêchent le flétan noir et le sébaste au large des côtes du Groenland ainsi que le cabillaud, l'églefin et le lieu noir dans la zone norvégienne. Bien que la pêche réponde aux attentes, ces produits de haute qualité sont actuellement peu demandés et les prix ont considérablement baissé. Dans l'ensemble, c'est la situation la plus difficile que la pêche hauturière allemande a connu depuis de nombreuses années.